Swiss Confederation

## 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Etats parties CDPH

Point 5b (i) de l'ordre du jour

## Table ronde 1 « Innovation and technology advancing disability rights »

New-York, le 15 juin 2022

Contribution de la Suisse à la discussion

## Monsieur le Président,

La Suisse est convaincue que l'innovation technologique a le potentiel d'avancer les droits des personnes en situation d'handicap. C'est pour cette raison que nous soutenons une multitude d'initiatives dans ce terrain. A travers l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich et son Programme RESC, nous promouvons par exemple la recherche et l'innovation dans le domaine de la réhabilitation et des dispositifs d'assistance. Avec Innosuisse - notre agence d'encouragement de la recherche et de l'innovation - nous soutenons le programme « *Inclusive Information and Communication Technology* », qui élabore des innovations technologiques pour le langage des signes ou encore l'audiodescription.

Ces innovations spécifiques aux besoins des personnes en situation de handicap sont importantes, mais il est plus important encore que toute innovation technologique prenne en compte les besoins des personnes en situation de handicap, et ne les exclue pas. C'est la raison pour laquelle la Suisse priorise des actions et initiatives pour améliorer l'accessibilité numérique. Au sein de l'administration fédérale, les informations et les logiciels de travail sont accessibles pour toutes et tous. Nous soutenons aussi les administrations cantonales et le secteur privée pour y arriver, à l'aide notamment de lignes directrices, de manuels, ou encore de conférences.

Nous en avons fait l'expérience avec l'accessibilité des bâtiments pour les personnes en situation de handicap : les coûts additionnels des mesures d'accessibilité sont marginaux si celles-ci sont déjà prises en compte à l'étape de la conception d'un bâtiment. Une fois construit, éliminer les barrières à l'accessibilité coûte cher. Ces réflexions valent également pour le domaine numérique, raison pour laquelle il faut sensibiliser non seulement les entreprises informatiques mais aussi les clients sur les besoins d'accessibilité numérique.

Je vous remercie.